

DEPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE BÉZU SAINT ÉLOI

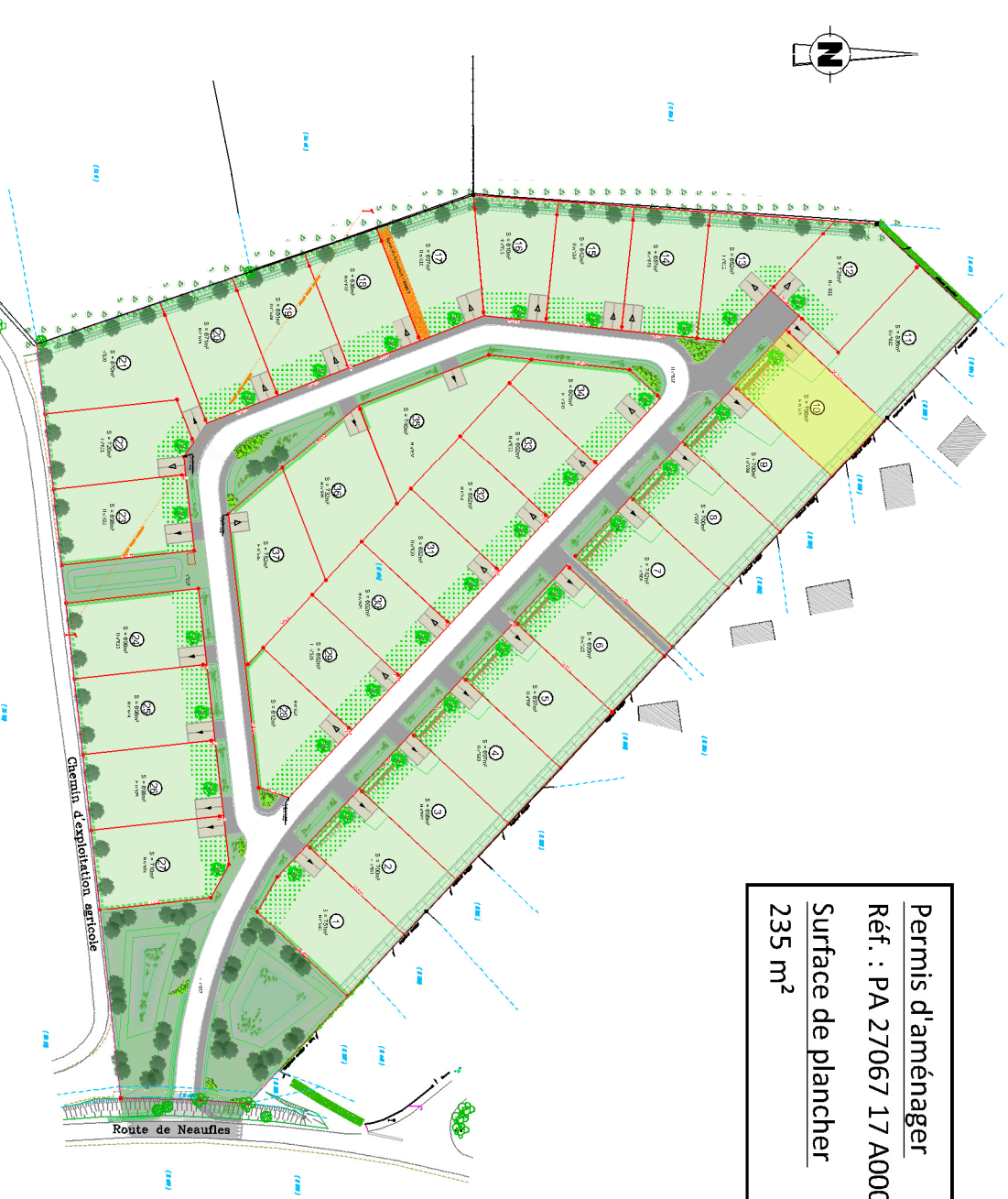
Route de Neaufles

Lieux dit du "Pont aux Clères"

Résidence : "Domaine Saint-Éloi"

PLAN DE VENTE DU LOT N°10
Parcelle section H n°609

Permis d'aménager
Réf. : PA 27067 17 A0001
Surface de plancher
235 m²



Maître d'ouvrage

altitude
Immobilier Magellan III
509, Centre Aïre - Route de Neufchâtel
78230 SAINT-ÉLOI
☎ 02.76.51.05.20

ALTIITUDE LOTISSEMENT

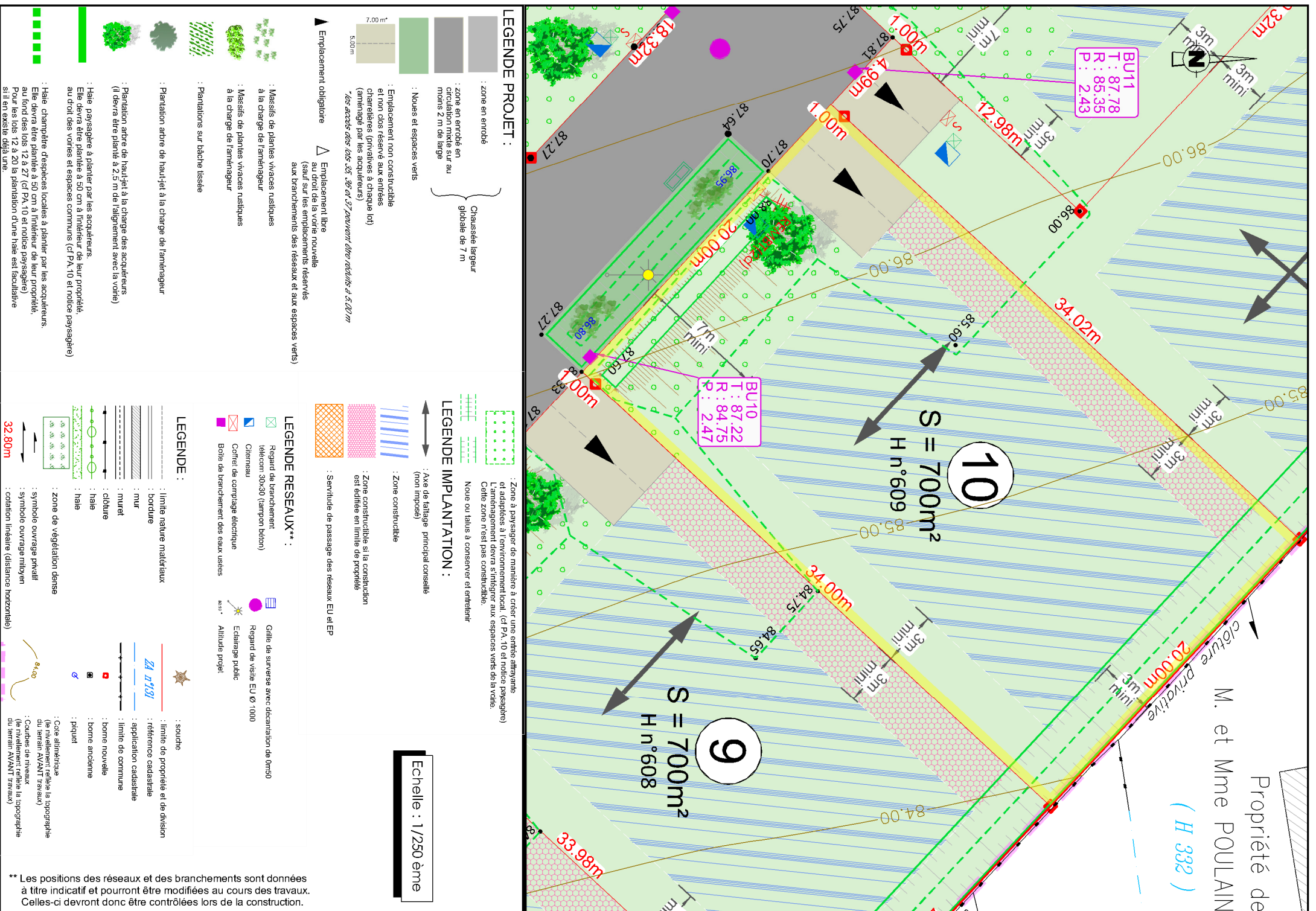
Immobilier Magellan III
509, Centre Aïre - Route de Neufchâtel
78230 SAINT-ÉLOI
☎ 02.76.51.05.20

INDICE	MODIFICATIONS	Date
B	Plan de vente	07/06/2018

Géomètre-Expert

AGÉOSE
Géomètres Experts
AGÉOSE
Géomètre-expert
Voie du futur
9P232
27103 VAL DE REUIL CEUX
☎ 02.32.40.05.13

Dossier n° 160925	160925.dwg
-------------------	------------



LEGENDE PROJET :

- zone en enrobé
- zone en enrobé en moles 2 m de large
- Noues et espaces verts
- Emplacement non constructible et non cédé réservé aux entrées charnières (privatives à chaque lot) (aménagement par les acquéreurs) *les accès des lots 45- 46 et 47 devront être réalisés à 5,00 m
- Emplacement obligatoire
- Emplacement libre au droit de la voirie nouvelle (seul sur les emplacements réservés aux branchements des réseaux et aux espaces verts)

LEGENDE RESEAUX :**

- Regard de branchement (télécom 30x30 (stamp beton))
- Cherrieau
- Corrier de comptage électrique
- Boite de branchement des eaux usées
- Regard de surverse avec décanation de 0m30
- Regard de vue EU Ø 1000
- Eclairage public
- Altitude projet
- Galie de surverse avec décanation de 0m30
- Regard de vue EU Ø 1000
- Eclairage public
- Altitude projet

LEGENDE :

- limite nature matériaux
- bordure
- mur
- application cadastrale
- clôture
- haie
- haie
- zone de végétation dense
- symbole ouvrage psvall
- symbole ouvrage mlyrien
- cotation linéaire (distance horizontale)
- soutie
- référence cadastrale
- application cadastrale
- limite de commune
- borne nouvelle
- borne ancienne
- piquet
- Cote altimétrique (cote de la topographie du terrain AVANT travaux)
- Couline de niveau
- Altitude projet (cote de la topographie du terrain AVANT travaux)

LEGENDE IMPLANTATION :

- Zone à paysager de manière à créer une entrée attrayante et adaptée à l'environnement local (cf PA.10 et notice paysagère). L'aménagement devra s'inscrire aux espaces verts de la voirie. Cette zone n'est pas constructible.
- Noue ou talus à conserver et entretenir
- Zone constructible (non imposés)
- Axe de talage principal conseillé (non imposés)
- Zone constructible si la construction est édifiée en limite de propriété
- Servitude de passage des réseaux EU et EP

Echelle : 1/250 ème

**** Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.**